

Initiative : Postulat

Titre : **Canicule et enfance, pour des adaptations des horaires des activités scolaires et parascolaires**

Initiant : Virginie Zürcher et consorts

Résumé : Ce postulat demande la mise en œuvre d'une organisation spécifique des horaires de activités scolaires et parascolaires en fonction des chaleurs extrêmes récurrentes

La répétition des épisodes caniculaires doit nous faire collectivement réagir. Au-delà des mesures nécessaires à la baisse des émissions de gaz à effet de serre et qui vont bien au-delà de la Ville de Lausanne, l'impact du réchauffement climatique et la fréquence des épisodes caniculaires doivent aussi nous faire agir concrètement et nécessite une adaptation réelle et constante.

L'annulation de la fête du Bois des 3-4P cette année fut une déception pour les enfants, les parents et les enseignant-es. La question spécifique de la Fête du Bois est d'ailleurs traitée spécifiquement par le postulat déposé par Valérie Zwahlen.

Les dernières semaines d'école cette année 2026, furent marquées par des chaleurs extrêmes. La température dans les classes, dans les cours d'école, les APEMS et garderies ont été difficiles à tenir pour l'ensemble du personnel éducatif et des enfants.

Il est urgent pour nous toutes et tous d'envisager nos horaires et rythmes de vie au regard de cette urgence climatique et de mettre en place des mesures visant à protéger les enfants et adolescents mais aussi toutes et tous les travailleur-euses de l'éducation et de l'enfance.

Une modification de nos rythmes et des horaires en fonction des températures doit être étudiée :

- Un congé de chaleur unifié dès que la température devient caniculaire et qu'elle ne baisse pas ou peu la nuit
- Un déplacement ou adaptation des horaires de travail tant que les bâtiments et lieux d'accueil n'auront pas été rénovés et/ ou assainis et/ou équipés pour parer aux effets du réchauffement climatique
- Une modification du calendrier des activités scolaires et parascolaires, avancer les fêtes de fin d'année et tout évènement usuel des structures pédagogiques en les avançant dans l'année ou les déplaçant à des horaires adaptés aux températures (matins ou soirs)

Conclusion :

Ce postulat invite donc la Municipalité à étudier toutes les possibilités afin d'adapter les horaires et le calendrier scolaire et parascolaire afin de protéger les enfants et adolescents et l'ensemble du personnel éducatif

Virginie Zürcher

Cosignataires

Sarah Neumann

Valérie Zwahlen

Christelle Rigual